



# CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

## Territoire du PETR BRIANÇONNAIS ÉCRINS GUILLESTROIS QUEYRAS

### ACTION N°2.6 : des Petits Coins de Transition(s)

*Intégration au CTES le 4 décembre 2019 (second Comité de Pilotage)*

Projet rattaché à l'orientation : Faire du territoire un territoire exemplaire en matière d'économie circulaire et de gestion des déchets

Dernière date de mise à jour : 4/12/2019

### Maître d'ouvrage / pilote du projet

#### SCOP Les Gens des Hauts

Benoit Pironneau  
Sylvain Maisonneuve  
Benoit Ducos

### Le projet en un mot

Le projet se propose d'organiser des boucles vertueuses (économie circulaire) en faisant se rencontrer l'installation et l'exploitation irréprochable de toilettes sèches et la gestion maîtrisée de biodéchets.

Le projet se décline en quatre parties :

- Fabrication et installation de toilettes sèches fixes et mobiles, avec service irréprochable de gestion des résidus
- Réalisation des tests de collecte séparée de biodéchets
- Traitement et valorisation des biodéchets et des résidus de toilettes sèches dans le respect des normes sanitaires locales (SPANC) et internationales (OMS)
- Parcours Transition(s)

### Description détaillée du projet

Les filières de traitement des biodéchets et des résidus de l'assainissement sont les mêmes, à condition d'avoir un produit entrant de bonne qualité. Le projet travaille sur les deux aspects en parallèle (installation de toilettes sèches et solutions de collecte de biodéchets), et assure la



convergence sur les filières de traitement et de valorisation (résidus et biodéchets) en lien avec les agriculteurs du territoire (contribution au renforcement de l'autonomie alimentaire) et les communes.

## 1°) Toilettes sèches

Les toilettes sèches répondent à un réel besoin sur de nombreux espaces naturels de notre territoire hautement fréquentés par les visiteurs et les touristes. Les toilettes sèches sont également prisées lors de l'organisation d'événements.

Pour que les toilettes sèches soient effectivement au service du territoire, qu'elles participent au renforcement de son attractivité et contribuent à lui donner une image forte, trois conditions doivent indispensablement être remplies :

- Des cabines de qualité, conçues avec soin, et fabriquées localement en circuit-court ;
- Leur nettoyage régulier ;
- Le traitement irréprochable des résidus et leur valorisation sur le territoire.

Dans ces conditions, l'installation de toilettes sèches remplit trois objectifs : soulager des envies pressantes au plus près des besoins ; préserver le territoire en limitant l'impact environnemental ; valoriser les ressources et les savoir-faire locaux ainsi que la créativité haut-alpine. Pour le dire autrement, elles deviennent un vecteur intéressant de la transition écologique et solidaire de notre territoire.

Sur ce volet, notre projet se propose donc de :

- Installer 20 cabines de toilettes sèches fixes, 100% haut-alpines, sur des espaces naturels ou sur des sites non desservis par les réseaux d'assainissement collectif (hameaux) du territoire, dimensionnées à leurs besoins spécifiques ;
- Concevoir, fabriquer un parc de 20 cabines de toilettes mobiles réparties sur le territoire et assurer la mise en mouvement du parc lors des divers événements du territoire ;
- Mettre en place un « service irréprochable » autour de la gestion des résidus. Ce service prendra également en charge les cabines de toilettes sèches déjà installées sur le territoire. Certains de ces équipements posent en effet des problèmes de gestion importants car ils ne sont pas adaptés aux fréquentations.

## 2°) Biodéchets

Le territoire a beaucoup avancé sur la mise en place de solutions de compostage de proximité : individuel, collectif (partagé), en établissement. Notre SCOP contribue déjà de très près à la mise en place et au bon fonctionnement de ces différentes solutions.

Aujourd'hui, le déploiement conséquent des sites de compostage collectif et la nécessité d'assurer une collecte séparée à la source quand le compostage collectif ou en établissement n'est pas pertinent posent des questions à résoudre et notamment :



1. Pour les sites collectifs, la faisabilité d'une solution mécanisée pour la vidange des bacs de maturation et l'approvisionnement en broyat ;
2. Pour les stations de ski ou les centres bourg, la pertinence d'une collecte séparée.

Sur ce volet, notre projet se propose donc de :

- Réaliser un test de collecte mécanisée dans les sites de compostage collectif
- Réaliser un test de collecte séparée auprès des professionnels en station de ski (*un test en centre bourg serait également envisageable*)
- Suivant les résultats des tests, proposer un service de soutien au compostage collectif et à la collecte séparée intégré aux dispositifs gérés par les collectivités territoriales compétentes du Grand Briançonnais

### 3°) Traitement et valorisation

Les matières recueillies sont les résidus de toilettes sèches (liquides et solides), du compost en cours de maturation, des biodéchets et quelques déchets verts.

Le traitement des résidus de toilettes sèches se fait par stockage et compostage selon le règlement en vigueur et les directives de l'OMS pour une utilisation sans risque. Le protocole proposé par Gens des Hauts a été validé par les autorités départementales et par le SPANC de la CCGQ. Ces opérations sont réalisées au plus près des lieux de production sur des micro-plateformes en partenariat avec des agriculteurs locaux, les communes et les stations : terrains, engins pour les opérations de retournement. Ces opérations sont déjà mises en œuvre à petite échelle sur le territoire.

Le traitement des biodéchets issus de la collecte séparée se fait par compostage en mélange avec des déchets verts sur des micro-plateformes. Ces opérations ne sont pas encore mises en œuvre sur le territoire.

Le traitement des biodéchets (en phase de maturation) issus des composteurs collectifs se fait sur les mêmes micro-plateformes et est soumis à la même réglementation, ces opérations sont déjà mises en œuvre sur le territoire à petite échelle.

On voit bien ici la convergence de tous les types de déchets vers des micro-plateformes de compostage. Ces micro-plateformes peuvent être installées :

- au sein d'une exploitation agricole
- sur des terrains communaux
- sur des terrains privés (stations de ski, entreprises)

Ces plateformes serviront également de relai pour sécuriser l'approvisionnement en structurant.

Dans tous les cas le traitement se fait en conformité avec la réglementation (ICPE) et les équipements sont mutualisés (retournement des tas avec les engins agricoles, engins des services techniques ou engins d'exploitation des stations de ski). Ces micro-plateformes constituent un maillage territorial de proximité articulé avec le projet de plateforme de co-compostage qui apparaît dans le contrat de transition.

On obtient du compost normé et de l'engrais liquide. La valorisation de ces produits se fait à la fois directement pour satisfaire les besoins des agriculteurs (épandage), des communes (espaces verts) et les stations (pistes de ski), et indirectement pour les habitants producteurs-consommateurs (mise à disposition de compost mûr). La valorisation par les agriculteurs, les communes et les particuliers est déjà effective sur le territoire.

#### 4°) Parcours « Transition(S) »

Les boucles de transition qui se mettent en place au travers de ce projet spécifique, en interaction avec d'autres initiatives de transition enclenchées sur le territoire, peuvent être utilement mise en valeur et en partage en proposant aux personnes intéressées un parcours de découverte.

Le parcours « Transition(S) » s'appuie sur des sites et des pratiques fonctionnant au quotidien. C'est une manière originale de pénétrer au cœur vivant de notre territoire. C'est une Invitation

à **entrer dans la ronde** adressée à toutes celles et ceux intéressés par les démarches de transition. C'est une opportunité de faire du tourisme autrement. C'est un outil pédagogique et de sensibilisation des différents publics : élèves à qui expliquer ce cercle vertueux ; collectivités souhaitant s'inspirer de ce savoir-faire ; élus désireux de mettre en avant un projet ; curieux et touristes pour découvrir autrement les richesses du territoire.

Soulignons que les techniques utilisées dans le projet sont simples – le projet travaille en **très basse technologie** est-on tenté de dire - donc facilement appropriable par les habitants qui peuvent aisément venir contribuer aux boucles vertueuses (producteurs-consom'acteurs).

Sur ce volet, notre projet se propose donc de :

- Mettre en place un parcours « Transition(S) » à partir de sites remarquables du circuit des toilettes-sèches et des biodéchets.

Gens des Hauts est à l'initiative d'un Parcours Compost à Briançon : itinérance à la découverte du cycle du compostage qui mobilise au quotidien écoliers citoyens, agents de la commune et de la Communauté de Communes du Briançonnais. Le parcours sera inauguré le 2 septembre 2019.



## Calendrier prévisionnel

- a. Validation de la pertinence de la proposition pour le territoire (12/09/2019)
- b. Mise en place des conditions de réussite (6 mois : Octobre 2019 – Mars 2020)
- c. Mise en œuvre (2 ans : Avril 2020 – Mars 2022)
- d. Déploiement sur tout le territoire – **phase hors cadre de ce projet**

### 1°) Validation

La validation par le PETR dans le cadre du CTES est une étape essentielle de la démarche. Elle donnera aux partenaires qui s'impliquent un cadre de travail global clair et cohérent, reconnu par le territoire. Elle facilitera grandement leur mobilisation. Pour les partenaires, les actions entreprises ne sont plus isolées mais viennent opportunément se compléter. Par exemple au



niveau d'une station de ski : installation de toilettes sèches fixes + utilisation du parc de TS événementiel + possibilité d'une collecte séparée des gros producteurs + traitement et valorisation en direct ou par agriculteurs de la station + promotion touristique de la démarche engagée. Le tout intégré à une dynamique exemplaire de transition dans son territoire d'appartenance (le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras).

## 2°) Mise en place des conditions de réussite

Cette phase doit permettre de définir précisément l'ensemble des partenaires impliqués et les engagements réciproques sur chacun des volets du projet. Puis de valider la cohérence pour la bonne réussite de son exécution.

Volet	Actions
<b>Toilettes sèches fixes ou saisonnières</b>	Recensement des besoins et des attentes Recensement des TS existantes et des problèmes associés Diagnostic complet pour chaque site considéré Établissement des protocoles d'intervention et des conventions de partenariats pour chaque site
<b>Toilettes sèches événementielles</b>	Conception des cabines : simplicité, praticité, identité Recensement des besoins et des attentes Formalisation des partenariats avec un premier noyau d'utilisateurs (organisateur d'événements sur le territoire) Calage d'un agenda d'utilisation à partir du printemps 2020
<b>Test de collecte mécanisée composteurs collectifs</b>	Validation de la collectivité partenaire Définition des sites à collecter (tournées) Définition et conception des composteurs adaptés Définition du protocole d'intervention / conventionnement
<b>Test de collecte séparée des biodéchets des professionnels en station de ski</b>	Validation de la station de ski partenaire Mobilisation, caractérisation, formation des professionnels Mise en place du protocole de collecte global et par professionnel Choix du matériel de pré-collecte (plusieurs types à tester) Définition d'une aire de compostage dédiée Conventionnement
<b>Traitement et valorisation</b>	Recensement des opportunités de sites et d'opérateurs de traitement : agriculteurs, communes, privés Mise en place du protocole de traitement
<b>Parcours Transition(S)</b>	Définition des contours d'un parcours mettant en valeur la diversité des situations rencontrées, et faisant apparaître les boucles de transition écologique et solidaire.
<b>Transversal</b>	Choix d'un véhicule approprié : camion grue à plateau. Ce véhicule servira pour tous les volets du projet. Plan d'action et plan de financement bouclés

### 3°) Mise en œuvre

Une fois les conditions de réussite bien définies la mise en œuvre du projet se fera selon un échéancier maîtrisé et souple permettant de s'adapter en situation afin de coller au plus près des réalités de terrain.



## Tableau des partenariats envisagés :

Volet	Principaux partenariats envisagés	S'engage à quoi ?	Pour quand ?	A date, cet engagement est-il acquis, en discussion, à discuter ?	Prochaine étape/action à entreprendre
Transversal	<b>PETR</b> <b>CD05</b>	Animateur du CTES Programme Opération Grands Cols	En cours En cours	Acquis Acquis	
<b>Toilettes sèches fixes ou saisonnières</b>	<b>Collectivités Territoriales</b> CD05 / ComCom / Communes / PETR / PNRQ / PNE <b>Stations de ski</b> Serre Che / Montgenèvre / Puy Saint Vincent / Pelvoux / Vars / Risoul / Queyras <b>Refuges</b> <b>Groupements de particuliers (hameaux)</b>	Cibler les besoins		En discussion	





	OT du territoire	Développer le parc de toilettes sèches événementielles		
Toilettes sèches événementielles	<b>Organisateurs d'événements sur le territoire</b>			
Test de collecte mécanisée composteurs collectifs	<b>CCB / SMITOMGA</b>	Cibler une zone de test	En discussion	
Test de collecte séparée des biodéchets des professionnels en station de ski	<b>Stations de ski</b> Serre Che / Montgenèvre / Puy Saint Vincent / Pelvoux / Vars / Risoul / Queyras <b>ComCom</b> <b>Professionnels en direct</b>	Cibler une zone de test	A discuter	
Traitement et valorisation	<b>Agriculteurs / Communes / Stations de ski</b>	Mutualiser l'espace et les moyens matériels	En discussion	





## Objectifs et évaluation

Libellé indicateur	Source/modalités de calcul	Référence 2018	Objectif 2021-2022
Déploiement TS	Nombre de TS évènementielles/saisonnnières/fixe		
Collecte TS	Tonnes de résidus collectés		
Collecte biodéchets	Tonnes de biodéchets collectés		
Valorisation	Tonnes de compost réutilisé		
Inclusion citoyenne	Nombre de participants aux parcours Transition(s)		